

# Boves "Actus"

N° 6 - OCTOBRE 2021

www.ville-boves.fr



## SOMMAIRE

### 1 Edito du maire

### 2 Evénements passés

- Bov'émifasol
- Les 25 ans d'Amadeus
- Fête nationale du 14 juillet
- Forum des associations

### 3-4 Conseil municipal décisions

### 5-6 Enfance/Education

- Les calculatrices pour les élèves de CM2
- La rentrée scolaire
- Les activités de l'accueil collectif des mineurs au mois de juillet

### 6 Affaires sociales

### 7 Bien vivre à Boves

- La commune a fêté sa centenaire
- Concours des maisons fleuries
- DAB

### 8 Vie citoyenne Agenda

Téléchargez le compte rendu du conseil municipal sur le site de la ville [www.ville-boves.fr](http://www.ville-boves.fr)

ou venez le consulter en mairie

L'actualité de votre ville en direct



Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez votre ville



## EDITO DU MAIRE



Chères Bovoises et chers Bovois,

Les vacances sont maintenant un souvenir. J'espère que vous avez profité de cet été pour vous reposer et pour aborder dans les meilleures conditions la dernière partie de l'année.

Le bulletin municipal a déjà fait l'objet de plusieurs modifications : un nom en lien avec celui de la commune, des couleurs variées, une multiplication des rubriques, etc. J'ai pensé qu'il était possible de vous proposer encore une évolution dans sa structure. Ainsi, en cette rentrée, j'ai voulu une organisation différente au sein du Boves Actus. Vous y retrouverez, naturellement, les événements passés, la vie citoyenne et l'agenda. En revanche, les brèves du conseil seront réduites à une part minimale. Vous aurez toujours la possibilité de prendre connaissance du compte rendu des conseils municipaux sur le site internet de la commune. Grâce à cette modification, un développement plus conséquent des thèmes a été possible. De ce fait, vous aurez une vision plus détaillée des actions communales.

Vous constaterez donc, à travers ce nouveau numéro, que la commune s'attache à être un partenaire des associations, à proposer des activités ou animations au plus grand nombre : enfants, adolescents, adultes et seniors. Vous observerez également que des travaux sont entrepris et que d'autres sont sur le point d'être réalisés.

Sans vous en dévoiler davantage, je souhaite à toutes et tous une excellente lecture.

Avec mes sentiments dévoués.

Votre Maire  
Maryse Vandepitte

MAIRIE de BOVES - Rue Victor Hugo - 80440 BOVES

Tél. : 03 22 35 37 37 - Courriel : [mairie.boves@laposte.net](mailto:mairie.boves@laposte.net) - Site internet : [www.ville-boves.fr](http://www.ville-boves.fr)

Horaires : lundi 9 h à 11 h 30 et 15 h à 19 h - mardi, jeudi et vendredi 9 h à 11 h 30 et 15 h à 17 h  
mercredi 9 h à 11 h 30

Directrice de Publication : Maryse Vandepitte - Contact : Stéphanie Hamiez - [stephanie.hamiez@ville-boves.fr](mailto:stephanie.hamiez@ville-boves.fr)  
Crédits photos : mairie de Boves et [@regarddejerome](https://www.instagram.com/regarddejerome) [f Jérôme FONTAINE](https://www.facebook.com/jeromefontaine)



Création, impression : ICM MEDIAS - Centre Oasis, Dury - 1 allée de la Pépinière - 8000 Amiens - 09 67 28 17 33 - [pao@icmmedia.fr](mailto:pao@icmmedia.fr)

## Bov'émifasol

Le 26 juin 2021, la chorale Bov'émifasol a fait son retour en plein air sous le préau de l'école. Les Bovois sont venus écouter les choristes qui ont mis toute leur énergie avec un répertoire varié sous la direction de David Dubois pour nous offrir une bonne soirée.

Merci pour cet agréable moment.



## Les 25 ans d'Amadeus

Le 3 juillet, les Bovois ont répondu nombreux à l'invitation des 25 ans d'Amadeus. Les élèves de l'école de musique ont fait partager leur talent une partie de l'après-midi. Plusieurs groupes se sont succédés tard dans la soirée pour nous offrir des moments musicaux de grande qualité en compagnie de LZ-129, ZYES, MBA - Mini Brass Amiénois, Electrik Blood. Cet après-midi concert apprécié de tous a rencontré un vif succès.

## Fête nationale du 14 juillet

Le 13 juillet les Bovois se sont retrouvés devant un magnifique feu d'artifice tiré du Pont Prussien et ont profité d'un spectacle coloré et rythmé.

A l'occasion de la célébration de la fête nationale du 14 juillet, Madame le Maire a déposé une gerbe au monument aux morts. Une journée symbolique autour de 3 mots : liberté-égalité-fraternité.

Lors de cette journée, une animation a été organisée autour d'un concours de pétanque avec des bons d'achats offerts par la municipalité à valoir chez le commerçant local Ô Bovrac.

## Forum des associations

Samedi 4 septembre 2021, de 14h à 17h a eu lieu le forum des associations.

Les associations Patch and Co, les Boules des Ouins Ouins, la Roche Dorée, la Gymnastique Volontaire, l'Orchestre à Vent Amadeus, Bov'émifasol, Sewa Fitness, Rock'n Chœur, la Société de Chasse, le Club des Aînés, l'Union Sporting de Boves Basket-Ball, l'Harmonie Municipale, le Tennis Club ont pu présenter leurs activités.

Une tombola a été mise en place et les visiteurs ont pu remporter des lots offerts par les associations (Jardins Ouvriers et familiaux, Bov'émifasol, Patch and Co, le club des aînés) et la ville de Boves.

Deux concerts ont été proposés aux visiteurs par Bov'émifasol et Rock'n Chœur. Cet après-midi a été apprécié par tous !

**166 personnes présentes.**





## DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2021 ET DU 21 SEPTEMBRE 2021

### Affaires sociales

#### ENFANCE

##### - Tarification sociale de la cantine scolaire

Une tarification de la cantine allant de 2 euros à 0,50 euro en fonction des

quotients familiaux a été adoptée lors du conseil municipal du 8 juillet 2021.

##### - Tarification du centre d'accueil collectif de mineurs

La mise en place d'un tarif différencié entre les familles bovoises et les familles extérieures a été adoptée lors du conseil municipal du 8 juillet 2021.

##### - Mise en place du dispositif petits déjeuners

La mise en place du dispositif petits déjeuners avec la participation du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur le temps périscolaire entre 7h30 et 8h15 a été approuvée lors du conseil municipal du 21 septembre.

##### EMPLOIS AIDÉS À LA VILLE DE BOVES

Le conseil municipal a autorisé le recrutement de 4 jeunes dans le cadre du parcours emploi compétences. En échange de subventions versées par l'Etat, la commune va mettre en place des actions de formations afin de faciliter l'insertion professionnelle de ces jeunes.

TARIFS						
Accueil Collectif de Mineurs et restaurant scolaire						
A compter du 1 septembre 2021						
BOVES	Périscolaire (1) Matin et soir Tarif horaire	Mercredi (2) de 7h30 à 13h30 de 13h30 à 18h30		Vacances Scolaires (3) Tarif journée	Restaurant scolaire Tarif repas	
QF inf à 600€	Tarif	1,80 €	2,60 €	2,60 €	5,15 €	0,50 €
QF entre 600 et 800€	Tarif	1,90 €	2,70 €	2,70 €	5,40 €	0,75 €
QF entre 800 et 1 000€	Tarif	2,30 €	3,45 €	3,45 €	6,95 €	1 €
QF sup à 1 000 €	Tarif	2,50 €	3,60 €	3,60 €	7,10 €	2 €

EXTERIEUR	Périscolaire (1) Matin et soir Tarif horaire	Mercredi (2) de 7h30 à 13h30 de 13h30 à 18h30		Vacances Scolaires (3) Tarif journée	Restaurant scolaire Tarif repas	
QF inf à 600€	Tarif	2,00 €	3,00 €	3,00 €	6,00 €	0,50 €
QF entre 600 et 800€	Tarif	2,15 €	3,50 €	3,50 €	7,00 €	0,75 €
QF entre 800 et 1 000€	Tarif	2,60 €	4,00 €	4,00 €	8,00 €	1 €
QF sup à 1 000 €	Tarif	2,85 €	4,50 €	4,50 €	9,00 €	2 €

**Aides aux familles CAF :**  
La carte loisirs est applicable uniquement pendant la période des vacances scolaires et sur présentation de celle-ci.  
L'aide s'élève à 3 euros par jour de présence, quotient familial maximum pour bénéficier de la carte loisirs 900 euros.

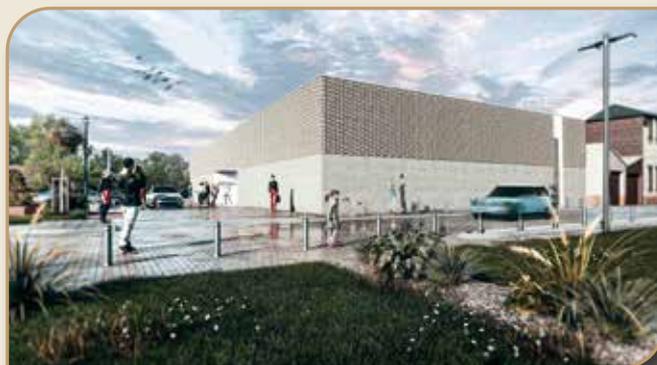
**Facturation :**  
(1) : Toute heure commencée est due, l'heure sera donc facturée.  
(2) : Toute demi-journée commencée est due, la demi-journée sera donc facturée  
(3) : Toute journée commencée est due, la journée sera donc facturée

### Les travaux

#### Construction de la salle des fêtes

Après la démolition, l'attribution des lots du marché a eu lieu pour un montant d'environ 1700 000€. Les délais de construction se précisent.

L'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques est également prévue.



## Cadre de vie

**Extinction de l'éclairage public** (exception faite des zones non gérées par la commune)

La consultation auprès de la population ayant été favorable à cette proposition (79 % des 273 foyers participants), une **période test se déroulera du 17 octobre au 17 novembre 2021 avec extinction de**

**l'éclairage de 00h00 à 05h00 du dimanche soir au vendredi matin.**

**Après cette période test**, des exceptions sont envisagées pour les nuits du 13/14 juillet et du 14/15 juillet, du samedi au dimanche de l'Assomption (fête de Boves), du 24/25 décembre et du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier.

## Culture/Animations locales

### ACTIONS PRÉVUES

La commune de Boves, après plusieurs mois de restriction, souhaite proposer à destination de l'ensemble des Bovois des animations culturelles et sportives.

### °PROJET CULTUREL

#### 2 pièces de théâtre à Boves

La première pièce, à destination du grand public, avec la troupe « A l'évidence trois petits points » : « Le médecin (expert) malgré lui », Molière, **salle de judo, allée du stade, samedi 16 octobre 2021 à 20h30**. Une boisson sera proposée à l'entracte.

La deuxième pièce pour le jeune public ; spectacle de magie « Tacticoptik » de Frédéric Loth : **deux**

**représentations seront proposées le dimanche 31 octobre 2021, salle de judo, allée du stade à 15h et 16h30**. Une collation sera offerte à l'issue de chaque représentation.

#### Sortie à NAUSICAA le dimanche 28 novembre 2021

Le transport (780 €), mise à disposition d'une salle pour le pique-nique (32 €) ainsi que 4 € de participation par personne seront pris en charge par la commune. **La sortie est limitée à 50 personnes.**

Le montant restant à la charge des participants est de :

- 18 € pour les personnes de +13 ans
- 11 € pour les enfants de 3 à 12 ans

### ° PROJET SPORTIF

#### Projet roulez jeunesse

Pour les enfants de plus de 11 ans, une sensibilisation à la sécurité pour l'utilisation de rollers, trottinettes, BMX, et skates aura lieu **trois après-midis encadrés par l'UFOLEP et la prévention routière pendant les vacances scolaires.**

Le Conseil Départemental propose de subventionner ces projets jusqu'à 50 %.

#### Projet de convention avec l'UFOLEP

Mise en place de séances de sport pour les **personnes de plus de 60 ans** chaque semaine sur 10 mois pour un montant de 600 € par la commune.



## EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Nous bénéficions à Boves d'un environnement et d'une biodiversité remarquables, à deux pas de la ville. Mais cette position de sentinelle verte à l'entrée d'Amiens peut devenir fragile, avec l'extension urbaine qui nous encercle petit à petit : à nous de savoir la protéger. Deux points du dernier conseil municipal viennent alimenter cette réflexion. Avec l'extension du pôle Jules Verne, qui va artificialiser 70 ha de terres agricoles supplémentaires, ce seront autant de surfaces de régulation naturelle et d'infiltration des eaux de pluie en moins. Il importe

que la CCI, maître d'œuvre de ce projet, vienne nous expliquer les mesures qu'elle compte prendre pour limiter ces effets négatifs. La perte de production agricole, alors que les besoins alimentaires augmentent, et la relégation des agriculteurs toujours plus loin de la ville, doivent nous alerter.

Mais nous pouvons aussi nous réjouir de l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public dans notre commune au milieu de la nuit qui favorisera la faune nocturne, en plus de réaliser une belle économie d'énergie.



## LES CALCULATRICES POUR LES ÉLÈVES DE CM2

**Le 5 juillet 2021** les élèves de CM2 de l'école élémentaire « les deux vallées » ont été accueillis par Madame le Maire et son adjointe déléguée à l'enfance dans la salle d'honneur de la mairie afin de les féliciter pour leur entrée en 6°. Chaque enfant a reçu de la part de la municipalité une calculatrice qui l'accompagnera dans sa scolarité au collège.

Nous souhaitons la réussite aux futurs collégiens et saluons l'investissement des enseignants pour leurs élèves.

L'après-midi s'est terminé avec la distribution d'un goûter.



## LA RENTRÉE SCOLAIRE

**Le jeudi 2 septembre 2021**, la rentrée scolaire s'est bien déroulée dans le respect des consignes sanitaires.

Madame le Maire et son adjointe déléguée à l'enfance entourées de l'équipe pédagogique ont accueilli les enfants et leurs parents dans la cour de l'école. Madame le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux élèves et une bonne année scolaire à tous.

- L'école élémentaire « les deux vallées » dirigée par Madame Péchon compte 196 élèves répartis sur 8 classes. L'équipe d'enseignants est stable à l'exception de Madame Jacques nouvellement nommée pour assurer le mi-temps de la directrice; nous lui souhaitons la bienvenue.

- L'école maternelle « Les capucines » dirigée par



Madame Dufrêne compte 143 élèves répartis sur 6 classes. Suite à l'augmentation des effectifs l'ouverture d'une 6<sup>ème</sup> classe s'est avérée indispensable.

D'importants travaux ont permis de transformer un local existant en une salle agréable et bien équipée pour les élèves.

Nous souhaitons la bienvenue aux enseignantes nouvellement nommées et une bonne année scolaire à tous.

## LES ACTIVITÉS DE L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS AU MOIS DE JUILLET

Une équipe de 14 animateurs mobilisés, dynamique et motivée a proposé tout au long du mois de juillet des activités riches et variées au palais des enfants.

140 enfants de Boves ont été accueillis cet été.

70 enfants d'âge maternel de Boves encadrés par 7 animateurs ont bénéficié d'activités diverses :

- poterie Shakti
- spectacle sur l'environnement avec le chapiteau vert
- jeux gonflables avec Dynamic Land,
- spectacle marionnettes avec Nikko spectacle,
- le musée agricole,
- spectacle de clown théâtre ACALY.

70 enfants, entre 11 et 15 ans dont 15 adolescents de Boves, encadrés par 7 animateurs ont bénéficié également d'activités diverses :

- Karting
- laser game
- Nikko spectacle
- crazy show N'Joy
- spectacle sur l'environnement avec le chapiteau vert
- Association ALCO
- Handisport
- tag avec Quentin

Retour en images !



Geocaching



Calligraphie avec l'association ALCO



TAG avec Quentin



Karting

## AFFAIRES SOCIALES

Le CCAS de Boves doit réaliser un sondage afin d'évaluer les besoins de la population sur l'utilisation des démarches administratives à réaliser

sur internet. Ce sondage ne prend que quelques minutes. Si vous souhaitez y participer, merci de contacter Madame Pioli au 03.22.35.35.38.





## LA COMMUNE A FÊTÉ SA CENTENAIRE

**Le 19 juillet 2021**, Madame le Maire et son adjointe aux affaires sociales se sont rendues au domicile de Madame Yvette Fiolet pour lui rendre hommage le jour de ses 100 ans. En présence de quelques membres de sa famille, nous avons fait de cet anniversaire un moment convivial. Un panier garni conçu par un commerçant local Ô Bovrac et une carte d'anniversaire réalisée par les enfants de l'accueil collectif de mineurs lui ont été remis. Madame Fiolet a savouré ce moment et avoue ne pas se rendre compte de son âge.

Nous lui souhaitons encore de belles années toujours en pleine forme.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Ouvert à tous, le concours des maisons fleuries contribue à l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie de la commune.

Le contexte n'a pas permis la cérémonie de remise des prix. Chaque participant a reçu son classement accompagné d'un bon d'achat offert par la municipalité en remerciement.

Nous félicitons les 23 participants pour leur investissement.



## Distributeur Automatique de Billet (DAB)

Les différents échanges avec les représentants du Crédit Agricole ont conduit à un **maintien du distributeur automatique de billets (DAB)** situé à côté de la mairie, rue Victor Hugo. Un nouveau DAB a été mis en place et, à terme, la signalétique sera renforcée. Nous pouvons nous réjouir de la décision du Crédit Agricole de maintenir ce service en centre bourg.





## LES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont collectés le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois en janvier, avril, juillet et octobre.

Les encombrants sont à sortir la veille après 19h ou le jour même avant 7h du matin. L'équipe de ramassage passera dans la journée.

- Les matelas doivent être présentés ficelés, roulés ou pliés.
- **L'ensemble** de vos encombrants, présentés le jour du rendez-vous, **ne doit pas dépasser 3m<sup>3</sup>** (3m de long sur 1m de haut et 1m de large).
- Les déchets de type verre, papier/carton, emballage et les ordures ménagères sont à mettre dans les sacs/bacs individuels ou dans les points d'apport volontaire dédiés à cet usage.

Afin d'éviter les mauvaises surprises, voici des informations concernant ces collectes.

### Ce qui est accepté :

- Mobilier d'intérieur monté ou démonté (armoire, commode, lit, étagère, matelas, tapis, canapé...)
- Électroménager (lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur, gazinière...)
- Électronique (télévision, ordinateur...)
- Mobilier de jardin (chaises, tables, chaises longues...)
- Gros cartons (supérieur à 1m<sup>3</sup>)
- Vélo
- Poussette, landau
- Évier en inox

### Ce qui est refusé :

- Déchets de construction (gravats, placo, ciment, briques, PVC, isolant, carrelage, tuiles, plan de travail, lino, parquet, gouttière, moquette...)
- Meubles en céramique (baignoire, évier, lavabo, cuvette de toilette...)
- Portes, fenêtres, volets, tapisserie murale, douche
- Ferraille (hors mobilier), barbecue, radiateur non électrique
- Déchets dangereux (pot de peinture, aérosols, amiante, gaz, solvant, huile de vidange...)
- Pièces automobiles (pneu, pare-chocs...) et appareils à moteur (tondeuse, cyclomoteur...)
- Déchets verts, sacs d'ordures ménagères, palette de bois, caddy
- Les textiles (vêtements, chaussures, draps...)

**Les encombrants doivent être présentés sur la voie publique (en général sur le trottoir ou accotements de la voirie), en évitant au maximum de gêner la circulation piétonne.**

**Tous les encombrants déposés sur terrain privé ne seront pas collectés.**

### Attention !

**Les dépôts sauvages sur la voie publique sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.**

**Le dépôt sauvage sur les points d'apport volontaire est également interdit.**

## AGENDA

**Chaque dimanche marché de plein air,** parking du Palais des Enfants, rue Eugène Després de 9h à 12h30

- **Samedi 9 octobre** à 10h30, inauguration de l'aire de jeux, rue Roland Dorgelès, au square du 19 mars 1962, ouvert à tous
- **Samedi 16 octobre**, 20h30, salle de judo, à côté de la salle de tennis, allée du stade, théâtre gratuit « Le médecin « expert » malgré lui », Molière. Inscription et réservation en mairie au 03 22 35 37 37
- **Mardi 26, mercredi 27 et jeudi 28 octobre**, de 14h30 à 17h30, « Roulez Jeunesse » à destination des enfants et des jeunes à partir de 11 ans.  
Initiation aux sports de glisse avec l'UFOLEP et la Prévention Routière.  
Ateliers : roller, BMX, trottinette et skate.  
Animations encadrées par des professionnels. Rendez-vous chemin du stade. Inscription obligatoire, sur place, le jour de l'animation ou en ligne sur le site [www.ville.boves.fr](http://www.ville.boves.fr). Autorisation parentale pour les mineurs. Gratuit.
- **Dimanche 31 octobre**, spectacle gratuit de magie et d'illusion pour les enfants.  
Deux représentations une à 15h et la seconde à 16h30. Inscription et réservation en mairie au 03 22 35 37 37.

### OCTOBRE 2021

	L	M	M	J	V	S	D
39					1	2	3
40	4	5	6	7	8	9	10
41	11	12	13	14	15	16	17
42	18	19	20	21	22	23	24
43	25	26	27	28	29	30	31

### NOVEMBRE 2021

	L	M	M	J	V	S	D
44	1	2	3	4	5	6	7
45	8	9	10	11	12	13	14
46	15	16	17	18	19	20	21
47	22	23	24	25	26	27	28
48	29	30					

### DÉCEMBRE 2021

	L	M	M	J	V	S	D
48				1	2	3	4
49	6	7	8	9	10	11	12
50	13	14	15	16	17	18	19
51	20	21	22	23	24	25	26
52	27	28	29	30	31		

- **Jeudi 11 novembre**, 12h commémoration de l'armistice 1918
- **Samedi 20 et dimanche 21 novembre**, marché de Noël au gymnase Gervais Leprêtre. Samedi 20 novembre de 14h à 20h et dimanche 21 novembre de 10h à 18h.
- **Dimanche 28 novembre** sortie Nausicaa, réservée aux habitants de Boves.  
18 € pour les personnes de plus de 13 ans, 12 € pour les enfants de 3 à 12 ans. Inscription en mairie au 03.22.35.37.37 à partir du 3 novembre jusqu'au 15 novembre inclus.  
Le paiement se fera uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public
- **Du vendredi 3 décembre au dimanche 5 décembre :** téléthon, gymnase Gervais Leprêtre
- **Samedi 4 décembre**, Noël des enfants de la naissance à 2 ans
- **Samedi 11 décembre**, colis des aînés

**Pour tout renseignement, toute information, toute inscription rendez-vous sur le site de la ville : [www.ville-boves.fr](http://www.ville-boves.fr), et CityAll Boves**